

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 27/04/2026 - B2026/003823 - 2022 B 00004 - 908 740 731 - 2PNS

implid

Certifié conforme



Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2PNS

21 AVENUE FREDERIC MISTRAL
38670 CHASSE-SUR-RHONE

SIREN : 908.740.731

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR54908740731

IMPLID EC VIENNE

SA au capital de 9436325 Euros - SIRET : 58735027300385

1 Rue du Port au Prince Immeuble Merblanc, 38200 Vienne

SP

Sommaire

Bilan	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat	7
Détails des comptes	9
Bilan actif détaillé	10
Bilan passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	12
Dossier de gestion	14
Soldes intermédiaires de gestion	15
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	16
Liasse fiscale	17

Bilan



SP

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs simil...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	125 053,78		125 053,78	125 053,78
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 227,00		1 227,00	1 110,64
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	637,71		637,71	1 623,26
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	126 918,49		126 918,49	127 787,68
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des obligations (VI)				
Primes de remboursement des emprunts (VII)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VIII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII)	126 918,49	0,00	126 918,49	127 787,68

SP

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	1 500,00	1 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 2 388,46	- 1 495,68
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 881,19	- 892,78
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	- 1 769,65	- 888,46
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	128 016,14	128 016,14
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	672,00	660,00
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	128 688,14	128 676,14
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	126 918,49	127 787,68

SP

Compte de résultat



Détails des comptes



SP

Bilan actif détaillé

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024	Var. (€)
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits ...					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)					
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits finis					
Marchandises	125 053,78		125 053,78	125 053,78	
37000000000000 - STOCK DE MARCHANDISE	125 053,78		125 053,78	125 053,78	
Avances et acomptes versés sur commandes					
CRÉANCES					
Créances clients et comptes rattachés					
Autres créances	1 227,00		1 227,00	1 110,64	116,36
44566100000000 - TVA DED EN ATTENTE	1 115,00		1 115,00	1 000,64	114,36
44586000000000 - TVA/FACTURES NON PARV	112,00		112,00	110,00	2,00
Charges constatées d'avance					
Capital souscrit - appelé, non versé					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	637,71		637,71	1 623,26	-985,55
51200000100000 - CREDIT AGRICOLE	637,71		637,71	1 623,26	-985,55
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	126 918,49		126 918,49	127 787,68	-869,19
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des obligations (VI)					
Primes de remboursement des emprunts (VII)					
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VIII)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII)	126 918,49	0,00	126 918,49	127 787,68	-869,19

SP

Bilan passif détaillé

Postes	31/12/2025	31/12/2024	Var. (€)
Capital (dont versé...)	1 500,00	1 500,00	
10100000000000 - CAPITAL	1 500,00	1 500,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écarts d'équivalence			
RÉSERVES			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	- 2 388,46	- 1 495,68	- 892,78
11900000000000 - REPORT A NOUVEAUX (SD)	- 2 388,46	- 1 495,68	- 892,78
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 881,19	- 892,78	11,59
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	- 1 769,65	- 888,46	- 881,19
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS (II)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses	128 016,14	128 016,14	
45500000000000 - CC ASSOCIE PILIGUIAN STEPHANE	47,54	47,54	
45510000000000 - ASSOCIE PILIGUIAN PASCAL	127 968,60	127 968,60	
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	672,00	660,00	12,00
40810000000000 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	672,00	660,00	12,00
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES (III)	128 688,14	128 676,14	12,00
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	126 918,49	127 787,68	- 869,19

SP

Soldes intermédiaires de gestion

Postes	2025	Rép. (%)	2024	Rép. (%)	Var. (€)	Var. (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	100,00		100,00			
VENTES DE MARCHANDISES						
+ Ventes de marchandises						
- Coûts d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou destockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- MP, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION						
MARGE TOTALE						
- Autres achats						
- Charges externes	753		767		-14	-1,85
VALEUR AJOUTÉE	-753		-767		14	1,85
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes, et versements assimilés	128		126		2	1,59
- Salaires et traitements						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-881		-893		12	1,36
+ Autres produits de gestion courante						
+ Reprises amortissements, provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements et aux provisions						
- Autres charges de gestion courante	1				1	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-881		-893		12	1,30
+ QP de résultat positif sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- QP de résultat négatif sur opérations en commun						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-881		-893		12	1,30
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT NET	-881		-893		12	1,30

SP

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

Postes	2025	Rép. (%)	2024	Rép. (%)	Var. (€)	Var. (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	100,00		100,00			
VENTES DE MARCHANDISES						
+ Ventes de marchandises						
- Coûts d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION						
+ Production vendue						
+ Production stockée ou destockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE						
- MP, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION						
MARGE TOTALE						
- Autres achats						
- Charges externes	752,61		766,78		-14,17	-1,85
62260000000000 - HONORAIRES	570,00		560,00		10,00	1,79
62270000000000 - FRAIS D ACTE ET CONTENTIEUX	42,26		45,20		-2,94	-6,50
62700000000000 - SERVICES BANCAIRES	140,35		161,58		-21,23	-13,14
VALEUR AJOUTÉE	-752,61		-766,78		14,17	1,85
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes, et versements assimilés	128,00		126,00		2,00	1,59
63512000000000 - TAXE FONCIERE	128,00		126,00		2,00	1,59
- Salaires et traitements						
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-880,61		-892,78		12,17	1,36
+ Autres produits de gestion courante						
+ Reprises amortissements, provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements et aux provisions						
- Autres charges de gestion courante	0,58				0,58	
65800000000000 - PÉNALITÉS ET AUTRES CHARGES (ANCIENNEMENT C..	0,58				0,58	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-881,19		-892,78		11,59	1,30
+ QP de résultat positif sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- QP de résultat négatif sur opérations en commun						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-881,19		-892,78		11,59	1,30
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL						
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT NET	-881,19		-892,78		11,59	1,30

Liasse fiscale



SP

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise 2PNC - SIREN 908740731										
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐		
						Exercice N clos le 31/12/2025		N-1		
				Brut		Amortissements, provisions		Net		
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA		0		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0	0		
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0	0		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0	0	0		
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0	0		
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0	0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0	0	0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0	0		
		Constructions	AP	0	AQ	0	0	0		
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	0	AS	0	0	0		
		Autres immos corporelles	AT	0	AU	0	0	0		
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0	0		
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0	0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0	0		
		Autres participations	CU	0	CV	0	0	0		
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0	0		
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0	0		
		Prêts	BF	0	BG	0	0	0		
		Autres immobilisations financières	BH	0	BI	0	0	0		
Total (II)			BJ	0	BK	0	0			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0			
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0			
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0			
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0			
		Marchandises	BT	125 054	BU	0	125 054			
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	0	BY	0	0			
		Autres créances (3)	BZ	1 227	CA	0	1 227			
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0			
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	0	CE	0	0			
Disponibilités		CF	638	CG	0	638				
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH	0	CI	0	0				
	Total (III)	CJ	126 918	CK	0	126 918				
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)	CW	0		0	0				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0		0	0				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN	0		0	0				
	Total général (I à VI)	CO	126 918	1A	0	126 918				
(1) Droit au bail		0	(2) à moins d'un an		CP	0	(3) à + d'1 an		CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.		0	stocks			0	créances			0

SP

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				2PNS - SIREN : 908740731		Néant ☐	
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			0)	DA	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	0	0
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK	0)	DC	0	0
	Réserve légale (3)				DD	0	0
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	0)	DF	0	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ	0)	DG	0	0
	Report à nouveau				DH	-2 388	-1 496
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	-881	-893
	Subventions d'investissement				DJ	0	0
	Provisions réglementées				DK	0	0
	TOTAL (I)				DL	-1 770	-888
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	0	0
	Avances conditionnées				DN	0	0
	TOTAL (II)				DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	0	0
	Provisions pour charges				DQ	0	0
	TOTAL (III)				DR	0	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	0	0
	Autres emprunts obligataires				DT	0	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	0	0
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	0)	DV	128 016	128 016
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	0	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	672	660
	Dettes fiscales et sociales				DY	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0	0
	Autres dettes				EA	0	0
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	0	0
TOTAL (IV)				EC	128 688	128 676	
Ecart de conversion passif				ED	0	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	126 918	127 788	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0	0
			- Écart de réévaluation libre		1D	0	0
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	128 688	128 676
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0	0

SP

5. IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2PNS</u>				Néant ☒						
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations			
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence	Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains						KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre			dont composants L9		KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui			dont composants M1		KM	KN	KO	
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions			dont composants M2		KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			dont composants M3		KS	KT	KU		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV	KW	KX		
		Matériel de transport				KY	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers				LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes						LK	LL	LM	
	TOTAL III						LN	LO	LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	8M	8T	
	Autres participations						8U	8V	8W	
	Autres titres immobilisés						1P	1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	1U	1V	
	TOTAL IV						LQ	LR	LS	
Total général (I + II + III + IV)							ØG	ØH	ØJ	
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO	LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains						IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre				IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui				IR	MD	ME	MF	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT	MJ	MK	ML
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport				IV	MP	MQ	MR	
		Matériel bureau et informatique, mobilier				IW	MS	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers				IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes						NC	ND	NE	NF
	TOTAL III						IY	NG	NH	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations						IO	ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés						11	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières						12	2E	2F	2G
	TOTAL IV						13	NJ	NK	2H
Total général (I + II + III + IV)							14	ØK	ØL	ØM

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis-SD 2025

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2PNS						Néant ☒		
Exercice N clos le 31/12/2025								
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)		
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)			Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4			5
1	Concessions, brevets et droits similaires							
2	Fonds commercial							
3	Terrains							
4	Constructions							
5	Installations techniques mat. et out. Industriels							
6	Autres immobilisations corporelles							
7	Immobilisations en cours							
8	Participations							
9	Autres titres immobilisés							
10	TOTAUX							
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».								
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL						
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice								
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-						
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=						
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.								

SD

6. AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2PNS</u>										Néant ☒				
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				
						CY		EL		EM				
Frais établissement et développement										EN				
Fonds commercial						RE		RF		RJ				
Autres immobilisations incorporelles						PE		PF		PH				
TOTAL I						RK		RM		RO				
Terrains						PI		PJ		PL				
Constructions	Sur sol propre					PM		PN		PQ				
	Sur sol d'autrui					PR		PS		PU				
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV		PW		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ		QA		QC				
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD		QE		QG				
	Matériel de transport					QH		QI		QK				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL		QM		QO				
	Emballages récupérables et divers					QP		QR		QT				
TOTAL II						QU		QV		QX				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN		ØP		ØR				
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6		
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Installations gales., agencis. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES														
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à évaluer										Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations										SP		SR		

SP

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2 PNS</u>					Néant ☒				
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

SP

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

SP

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2PN3</u>										Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
					1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			UL	0	UM	0	UN	0		
		Prêts (1) (2)			UP	0	UR	0	US	0		
		Autres immobilisations financières			UT	0	UV	0	UW	0		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			VA	0		0		0		
		Autres créances clients			UX	0		0		0		
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	0	Z1	0		0		
		Personnel et comptes rattachés			UY	0		0		0		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	0		0		0		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	0		0		0		
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 227		1 227		0		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	0		0		0		
		Divers			VP	0		0		0		
		Groupe et associés (2)			VC	0		0		0		
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	0		0		0		
		Charges constatées d'avance			VS	0		0		0		
TOTAUX					VT	1 227	VU	1 227	VV	0		
REVENUS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	0						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	0						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	0							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
					1		2		3		4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y	0	0		0		0	0
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z	0	0		0		0	0
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			VG	0	0		0		0	0
		à 1 an maximum à l'origine										
		à plus d'1 an à l'origine			VH	0	0		0		0	0
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	0	0		0		0	0
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	672	672		0		0	0
		Personnel et comptes rattachés			8C	0	0		0		0	0
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	0	0		0		0	0
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices			8E	0	0		0		0	0
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW	0	0		0		0	0
		Obligations cautionnées			VX	0	0		0		0	0
		Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	0	0		0		0	0
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	0	0		0		0	0
		Groupe et associés (2)			VI	128 016	128 016		0		0	0
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	0	0		0		0	0
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			Z2	0	0		0		0	0
		Produits constatés d'avance			8L	0	0		0		0	0
TOTAUX					VY	128 688	VZ	128 688		0		0
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				VL	128 016
	Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	0							

SP

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : 2203		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐					
I. RÉINTÉGRATIONS						Exercice N clos le 31/12/2025				
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	0			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WB	0			
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	0		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	0		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	0		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	0		
	Amendes et pénalités		WJ	0	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ	0		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI					XY	0			
	Impôt sur les sociétés					IT	0			
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	0
	Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme					- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)		IB	0
					- imposées au taux de 0%		ZN	0		
Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs					- Plus-values nettes à court terme		WN	0		
					- Plus-values soumises au régime des fusions		WO	0		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	0			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	0	Zones d'entreprises		SW	0	
						Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	0	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	0			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	0			
TOTAL I						WR	0			
II - DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	881	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.						WT	0			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.						WU	0			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV	0	
						- imposées au taux de 0 %		WH	0	
						- imposées au taux de 19 %		WP	0	
						- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure		WW	0	
						- imputées sur les déficits antérieurs		XB	0	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%							IG	0	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							WZ	0	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:					(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	0	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	0			
Mesures d'incitation	Deductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer							ZY	0	
	Majoration d'amortissement							XD	0	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	OV	0	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC	0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XS	0			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	0		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC	0		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD	0		
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	0	Créance dérogée par la report en arrière de déficit		ZI	0		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL	0						
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	0			
TOTAL II						XH	881			
III - RÉSULTAT FISCAL										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)		XI	0			
				Déficit (II-I)		XJ	881			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL	0			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)						XL	0			
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	0			
						XO	881			

SP

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTEGRATIONS DIVERSES		

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES		

SP

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>ZPNS</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	2 389
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	0
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	2 389
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	881
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	3 270
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	0
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV	0	ZW 0
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X	0	8Y 0
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D	0	9E 0
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K	0	9L 0
Totaux (Cadre III)			YN	0	YO 0
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0	0

SP

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2PNS</u>										Néant ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-1 496	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	0				
						- Autres réserves	ZD	0				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-892		Dividendes		ZE	0				
	Prélèvements sur les réserves	ØE	0		Autres répartitions		ZF	0				
	Total I	ØF	-2 388		Report à nouveau		ZG	-2 388				
							Total II	ZH	-2 388			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N	Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7	0	)	YQ	0			
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR	0		
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS	0		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance								YT	0		
	Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8	0	)	XQ	0			
	Personnel extérieur à l'entreprise								YU	0		
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	612	605	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	0		
	Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES	0	)	ST	140	162		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052							ZJ	753	767		
	Taxe professionnelle, CFE, CVAE								YW	0		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques		ZS	0	)	9Z	128	126		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052							YX	128	126		
TVA	Montant de la TVA collectée								YY	0	0	
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	115	0	
DIVERS	Montant brut des salaires								ØZ	0		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition								ØS	0		
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société								ZK	0		
	Numéro de centre de gestion agréé	XP			Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG	0		
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur								RH	0		
RÉGIME DE GROUPE*	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	0	Plus values à 15%	JK	0	Plus values à 0%	JL	0			
				Plus values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	0	Plus values à 15%	JN	0	Plus values à 0%	JO	0			
				Plus values à 19%	JP	0	Imputations	JF	0			
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH		N° SIRET société mère	JJ	

SP

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

OGFIP N° 2059-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2PNC</u>						Néant ☒	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				8	9	10	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - value nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

SP

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

SP

SP

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>2PNS</u>		Néant ☒				
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %			
1		2	3			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

SP

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2PNS</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

SP

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>2PNS</u>		Néant ☒	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2025</u> et clos le : <u>31/12/2025</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX		
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ		
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	
Date de cessation	HR		

SP

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : JPMS - SIREN : 908740731				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	150
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	3	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	M	Nom complet	PILIGUIAN STEPHANE					
Nom d'usage			% de détention	33.33	Nb de parts ou actions	50		
Naissance :	Date	08/04/1975	N° Département	69200	Commune	VENISSIEUX	Pays	FRANCE
Adresse :								
64 Rue des Barbières 69360 TERNAY FRANCE								

Titre	M	Nom complet	PILIGUIAN PASCAL					
Nom d'usage			% de détention	33.33	Nb de parts ou actions	50		
Naissance :	Date	21/03/1943	N° Département	38670	Commune	CHASSE SUR RHONE	Pays	FRANCE
Adresse :								
7 RUE DES BARBIERES 69360 TERNAY FRANCE								

Titre	MME	Nom complet	PILIGUIAN NICOLE					
Nom d'usage			% de détention	33.33	Nb de parts ou actions	50		
Naissance :	Date	24/11/1944	N° Département	69520	Commune	GRIGNY	Pays	FRANCE
Adresse :								
7 Rue des Barbières 69360 TERNAY FRANCE								

SP

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : <u>DPNG - SIREN : 908740731</u>		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		

SP

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 ou Année : 2025	
Dénomination de l'entreprise : 2PNS	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 908740731	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) × 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
		dont montant préfinancé	
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			

SP

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

SP



Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 2PNS

SIREN : 908740731

Attestation produite le 25/02/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

SP

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025

cerfa

N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A	IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE				
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
2PNS - SIREN : 903740731			**** LIASSE FISCALE TELEDECLAREE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
21 AVENUE FREDERIC MISTRAL 38670 CHASSE-SUR-RHONE FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B	ACTIVITÉ				
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		☐
C	RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION				
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	881	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	0	
	Bénéfice imposable à 15%	0			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%	0	PV à long terme imposables à 19%	0	Autres PV imposables à 19%	0
PV à long terme imposables à 0%	0	PV exonérées (238 quinquies)	0		
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré	0		Plus values exonérées relevant du taux de 15%	0	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 quater W (cocher la case)				☐	
D	IMPUTATIONS				
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts				0	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.				0	
E	CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS				
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%				0	
F	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		Pennylane
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa : CGA	☐	Viseur conventionné	☐
Comptable : ☐ Salarié ?					
SA IMPLID EC VIENNE 1 Rue du Port au Prince Immeuble Merblanc 38200 Vienne FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

SD

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case : ☒					
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a					
		payées par un établissement chargé du service des titres				b					
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c					
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d					
Montant des autres distributions:						e					
						f					
						g					
						h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j					
Montant des revenus répartis						Total (a à h)					
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS											
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP : sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.							
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées					
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
						Indemnités forfaitaires		Remboursements		Indemnités forfaitaires	
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)									
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages									
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice									
		MVLT réalisée au cours de l'exercice									
		MVLT restant à reporter									
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS											
Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus délivrés											

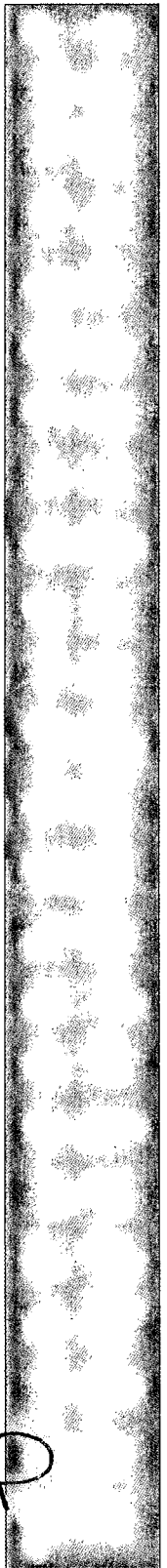
SP



IMPLID EC VIENNE

SA au capital de 9436325 Euros - SIRET : 58735027300385

1 Rue du Port au Prince Immeuble Merblanc, 38200 Vienne



SP

2 PNS

21, Avenue Frédéric Mistral, 38670 Chasse sur Rhône
06.70.70.03.26
RCS n° 908 740 731

Affectation du résultat

Lors de l'assemblée générale du 25/03/2026, l'associé unique approuve les points suivants :

Approbation des comptes :

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2025.

Affectation des comptes :

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice de -881, euros de la manière suivante :

- Report à nouveau de -3269,99

Le Président
M. Stéphane PILIGUIAN

